

Multi-accueil « Le Petit Prince »
1 rue de la 5^{ème} Division Blindée
68650 LAPOUTROIE



PROJET
PEDAGOGIQUE
DU
« PETIT PRINCE »



Association « Enfants de la Vallée »
31 rue du Geisbourg
68240 KAYSERSBERG

PLAN DU PROJET PEDAGOGIQUE

Introduction

I. Aménagement de l'espace du multi-accueil

1. L'espace intérieur
 - a). *Les espaces de vie*
 - b). *le sous-sol*
2. L'espace extérieur

II. La prise en charge de l'enfant

Introduction

1. Une journée au Petit Prince
2. Les temps forts
 - a). *L'accueil et l'adaptation progressive*
 - b). *Les repas*
 - c). *Le sommeil*
 - d). *Les changes*
3. Les activités proposées aux enfants
 - a). *Les jeux libres*
 - b). *Les activités dirigées*
 - c). *Les jeux d'éveil pour les bébés*
4. Prise en charge spécifique
 - a). *L'accueil d'enfants porteurs de handicap*
 - b). *L'accueil d'enfants pris en charge au titre d'un CAPE
(Contrat d'Accompagnement Parent-Enfant)*

III. La place des familles

1. Le premier contact
2. L'accueil des familles au quotidien

3. La participation des familles aux événements
4. Les besoins implicites ou exprimés
 - a). *Besoin d'écoute et d'échanges*
 - b). *Besoin de rencontrer d'autres parents*
 - c). *Besoin de s'impliquer dans le multi-accueil*
5. Les projets

IV. Le travail d'équipe

1. Définition
2. Les moyens pour atteindre nos objectifs
 - a). *Le cahier de transmission*
 - b). *Les réunions d'équipe*
 - c). *Le tableau d'affichage*
 - d). *Le projet pédagogique*
 - e). *La formation continue*
 - f). *Les entretiens de progrès*
3. Le partage des tâches
 - a). *La prise en charge quotidienne*
 - b). *Le suivi médical*
 - c). *L'intendance*
 - d). *Les tâches administratives*
4. L'accueil des stagiaires

V. Le suivi médical

1. Les vaccinations
2. Le pédiatre du multi-accueil
3. Les actions de l'infirmière
 - a). *Le carnet de santé*
 - b). *Le poids de l'enfant*
 - c). *Observation et prévention*
 - d). *Education*
 - e). *Suivi des régimes alimentaires*
4. L'accueil des enfants malades
 - a). *L'enfant fébrile*
 - b). *Les maladies contagieuses*
 - c). *Les épidémies*

5. La prise de traitement dans la structure

6. L'enfant malade au quotidien

VI. Le projet social

1. Les partenaires attenant à l'environnement proche

2. Les partenaires sociaux

a). L'école maternelle d'Hachimette

b). La PMI (Protection Maternelle et Infantile)

3. Les autres structures

Conclusion

INTRODUCTION

Le Petit Prince, multi-accueil situé à Hachimette-Lapoutroie, a ouvert ses portes en septembre 2000. Il est géré par l'association « Enfants de la vallée ».

Cette association regroupe trois multi-accueils, un relais assistantes maternelles ainsi qu'un lieu d'accueil parent-enfant : Boucle d'or, multi-accueil de Kayzersberg ouvert en 1994, le Petit Poucet à Sigolsheim, ouvert en 2000 , Am Stram Gram (RAM) ouvert en 1999, et Trait d'Union (LAEP) ouvert en 2003 à Sigolsheim.

Ouverture d'un quatrième site prévu pour septembre 2005 : Le Chat Botté, multi-accueil de 35 places à Orbey.

Ces sites ont été choisis pour mieux répondre aux besoins des usagers en s'adaptant aux spécificités géographiques de la vallée.

L'association a été créée en 1999 par les dix communes de la Communauté de Communes de la vallée de Kayzersberg (Katzenthal , Ammerschwihr , Sigolsheim , Kientzheim , Kayzersberg, Fréland , Lapoutroie, Orbey, Le Bonhomme et Labaroche) pour répondre aux difficultés rencontrées par les habitants de la vallée pour l'accueil de leurs jeunes enfants. Une enquête de besoins menée avec l'aide technique du Conseil Général, de la CAF et de la MSA avait été préalablement réalisée et avait montrée la nécessité de créer des structures d'accueil pour les enfants de moins de six ans.

Le Conseil d'Administration de l'association « Enfants de la vallée » est composé :

- d'un représentant de chacune des 10 communes impliquées dans le projet
- du maire de chaque site d'implantation
- des conseillers généraux des cantons
- des représentants des partenaires institutionnels (PMI,CAF,MSA)
- des représentants des usagers de chaque multi-accueil.

Quelques administrateurs, plus impliqués dans la vie de l'association, sont chargés de régler l'ensemble des affaires courantes : ce sont les membres du bureau.

Le multi-accueil Le Petit Prince est situé à Hachimette dans le canton d'Orbey-Lapoutroie, zone de moyenne montagne de la vallée de la Weiss. Il dessert le haut de cette vallée, les enfants accueillis sont originaires d'Orbey, de Lapoutroie, du Bonhomme, de Fréland, de Hachimette, de Labaroche, et même d'Ammerschwihr et de Kaysersberg.

Le Petit Prince est situé dans les bâtiments de l'ancienne école du village qui a été réhabilitée. Le conseil municipal souhaitant maintenir la présence d'enfants dans ce bâtiment communal a choisi d'y implanter la structure petite enfance et le relais assistantes maternelles.

L'établissement, d'une capacité d'accueil de 20 enfants, dispose d'un agrément qui se décline comme suit :

- *15 enfants de 10 semaines à 3 ans en accueil régulier permanent ;
- *3 enfants de 10 semaines à 6 ans en accueil régulier temporaire ;
- *2 enfants de 10 semaines à 6 ans en accueil occasionnel ;
- *5 enfants de 3 à 6 ans de 11h45 à 14h00 les jours d'école.

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire, elle est formée : d'une responsable éducatrice de jeunes enfants, d'une co-responsable éducatrice de jeunes enfants, d'une infirmière, d'une assistante petite enfance, de deux agents polyvalents, de deux agents ressources et d'un agent d'entretien.

On peut rappeler le décret du 1^{er} Aout 2000 qui précise les missions des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans :

Art.180-1 :

« les établissements et services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints de maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.(...) Les établissements ou services peuvent assurer un multi-accueil associant un accueil régulier et occasionnel, ou un accueil familial et collectif. »

Le travail et les actions de l'équipe éducative sont organisés par rapport aux valeurs auxquelles adhèrent les membres de l'équipe ; celles-ci témoignent de l'engagement des professionnelles .

Le respect de soi et des autres est notre première valeur, il reflète le non-jugement, la politesse, l'écoute de l'autre, la sincérité.

La tolérance, valeur très importante , elle signifie accueillir un enfant et sa famille quelque soit leur origine sociale, raciale, culturelle.

Le partage, qui se vit au quotidien avec les enfants et les adultes ;partage d'émotion, d'un vécu, de problèmes, de questionnements....

Et enfin la solidarité, dans l'équipe avant tout, elle permet de se soutenir les uns les autres, de s'épauler, de se motiver.

Lorsque l'équipe a réfléchi à l'élaboration du projet pédagogique, il nous a d'abord fallu définir ce qu'était un projet.

« le projet c'est ce qui permet de se projeter, c'est à dire regarder devant soi dans un futur plus ou moins court . C'est se fixer des objectifs et mettre en place des moyens pour les atteindre et définir des critères d'évaluation. »

Notre projet s'articule autour de quatre axes :

- * les enfants ;
- * les parents ;
- * l'équipe ;
- * les partenaires.

L'Association, quant à elle, tient fortement au respect de la confidentialité.

I. L'aménagement de l'espace

L'établissement se trouve dans une ancienne école réaménagée.

Il se compose d'un sous-sol, d'un rez de chaussée et d'un étage aménagé en appartement.

1. L'espace intérieur

a). Les espaces de vie

Le rez de chaussée se compose d'une entrée communiquant avec le local à poussette, à l'entrée principale de la structure, une porte sépare cette entrée de la cuisine et de l'étage.

L'ouverture de la porte de la structure se fait par une sonnette et un interphone. La porte n'est ouverte que si la personne est identifiée.

La porte donne accès à un vestibule donnant sur le bureau de la directrice et sur la salle de jeux. Le bureau est muni d'une grande fenêtre donnant sur l'extérieur et d'une grande vitre donnant sur la salle de jeux.

Dans le vestibule se trouve des grandes chaises, des petits bancs et des portes manteaux pour ranger chaussons, chaussures, manteau des enfants. Des casiers sont à disposition pour ranger les sacs des enfants.

Un portillon sépare le vestibule de la salle de vie. Les enfants ne peuvent l'ouvrir que dans un sens. Une fois à l'intérieur de la salle, les enfants ne peuvent plus l'ouvrir.

La salle de jeux est une grande pièce entourée de grandes fenêtres. La lumière y est très diffuse. Le sol et les murs sont attrayants et apaisants grâce à leur couleur.

Des placards (avec porte) ont été aménagés pour y ranger des jeux de sociétés, puzzle, jeux d'encastrement. Ces placards ne peuvent être ouverts qu'avec la permission d'un adulte.

D'autres espaces de rangement (sans porte) sont utilisés pour y ranger des caisses de jouets (duplos, légos, voitures) à disposition toute la journée.

Une petite pièce adjacente sert de lieu de retour au calme avec livres, instruments de musique, lecteur CD. Un grand tapis et des coussins servent à se reposer et à écouter des histoires.

Un arbre à doudou a été accroché pour y déposer les doudous.

La salle de vie est décorée par les dessins et bricolages des enfants.

Un parc en forme de château sert de lieu de tranquillité pour les bébés : avec portiques et différents jeux adaptés aux tout petits.

Un coin est aménagé avec les jeux d'imitations (dinette, poupées, établi).
Un grand placard sert de rangement du matériel pédagogique.

Des toilettes adultes sont accessibles depuis cette pièce.
Un petit couloir donne accès à la salle de bains sur la gauche et à la cuisine.

La salle de bain est composée d'un lave main, d'un plan de change où sont posés 2 matelas à langer avec une baignoire et des tiroirs de rangement. Une grande vitre donne vue sur la salle de jeux. Sur le mur et au sol, des étagères avec des casiers sont installés. Dans chaque casier se trouve un panier avec le prénom et le sigle de chaque enfant. Des couches et leurs affaires y sont placés.

Dans le même coin, se trouve une douche, un lavabo rectangulaire avec 2 robinets adaptés aux enfants. En face 3 WC à la taille des enfants y sont fixés.

En sortant de la salle de bain, il y a un évier qui est réservé à l'agent d'entretien. Au dessus, nous avons la boîte à pharmacie qui est fermée à clé.

Ensuite se trouve le coin cuisine séparé par un portillon.

L'espace cuisine est interdit aux enfants car il est dangereux. Dans la cuisine, nous disposons d'un plan de travail qui donne vue sur le coin repas où nous pouvons passer les plats et les assiettes. En dessous de ce plan se trouve un espace vide où nous stockons les bouteilles d'eau, des tiroirs de rangements avec les couverts, mixeur, torchons de vaisselle et un lave vaisselle. Un évier se situe à côté avec des armoires en dessous et au dessus. Pour les repas, nous disposons d'un bain-marie qui garde les aliments au chaud. Les repas nous sont emmenés dans des bacs en inox par un traiteur. A côté du bain-marie se trouve une porte qui communique dans le couloir et le sous-sol ; seul le personnel l'utilise. Situé à côté de la porte, 2 extincteurs et un lave mains y sont fixés.

Nous trouvons ensuite le réfrigérateur, un meuble est fixé pour ranger les goûters des enfants. Un évier, un micro onde et des placards se trouvent à côté. Un placard se situe dans la salle à manger, près de la cuisine où nous rangeons les produits d'entretien, les draps. Ce placard est toujours fermé à clé.

Le coin repas des enfants est composé de plusieurs tables et chaises de différentes tailles. Les enfants accueillis en périscolaire ont leurs tables appropriées avec des chaises plus grandes.

Pour les bébés, nous avons 4 relax.

La cuisine est une pièce très lumineuse avec 2 fenêtres et une sortie de secours qui mène au parking du multi-accueil.

La cuisine donne sur les 2 dortoirs. Un pour les bébés (10 semaines à 1 an ½) avec 6 lits à barreaux. Dans cette pièce, il y a 2 fenêtres avec des stores pour éviter que le soleil n'entre dans la pièce. Nous fermons également les volets.

L'autre pour les plus grands (1 an ½ à 4 ans). Ce dortoir possède 2 lits à barreaux pour les plus petits et 8 matelas.

Chaque enfants possède un sac en tissu avec son nom pour y ranger les draps. Les matelas sont désinfectés tous les mercredis et les draps changés. Cette pièce comprend une fenêtre. Les stores et les volets sont également fermés. Les dortoirs sont décorés par des dessins et peintures des enfants. Sur les portes des oculi permettent de voir les enfants.

b). *Le sous sol*

Au sous sol se trouve le relais assistante maternelle, une buanderie avec lave linge, sèche linge, armoire de rangement.

Un couloir sert de salle de psychomotricité en hiver (vélo, piscine à balles) donnant accès à un local à carton, aux vestiaires du personnel et à une petite cuisine (salle de pause).

2. L'espace extérieur

A l'extérieur une porte aboutit à un local où sont rangés les jouets d'extérieur : vélos, pelles, seaux, trotteurs, camions.

Le multi-accueil dispose d'un espace extérieur. Il est accessible en faisant le tour du bâtiment. C'est un petit jardin grillagé comprenant un bac à sable, une maisonnette, 3 petits bancs et 2 jeux à ressort : un chien et un cheval. Lorsque les beaux jours arrivent, nous installons une tonnelle pour protéger les enfants du soleil.

Vélos, trottinettes, camions, ballons, cerceaux font le bonheur des enfants. Dans le bac à sable, seaux, pelles, râteaux, tamis : tout ce qu'il faut pour bâtir des châteaux.

II. La prise en charge de l'enfant

Pour la prise en charge de l'enfant, l'équipe se réfère aux valeurs éducatives communes : le respect du rythme, des goûts, des besoins et des envies des enfants.

Tout en respectant leur choix, l'équipe a pour rôle de stimuler l'enfant, lui proposer de découvrir de nouvelles choses, de le motiver.

1. Une journée au Petit Prince

Le multi-accueil ouvre ses portes à 7h00. Deux personnes de l'équipe sont présentes. De 7h00 à 9h00, c'est le temps d'accueil dans la structure. Le personnel est là pour accueillir les enfants et leurs parents. On se dit bonjour, on se renseigne sur la nuit de l'enfant. L'accueil est un moment privilégié où l'on prend le temps de discuter avec les parents, de les écouter, de les renseigner...

En attendant l'arrivée des copains, les enfants évoluent en jeux libres comme la dînette, les légos, les voitures... Les enfants ont plaisir à se retrouver, à se raconter leurs petites histoires... L'adulte est là pour jouer avec eux mais seulement à la demande des enfants.

A 8h30 et à 9h00, deux autres personnes de l'équipe arrivent, la première travaille de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00, et la deuxième de 9h00 à 16h30.

Après un temps de rangement, où petits et grands participent, nous nous regroupons tous ensemble sur le tapis ; il est 9h00. Nous donnons à manger aux poissons rouges, que les enfants ont baptisés « Némò » et « Doris », après leur avoir chanté quelques chansons « les petits poissons dans l'eau », « mon poisson rouge ». Les enfants les nourrissent tour à tour ; chaque jour, ce moment est un rituel et il est autant attendu par les enfants que par les poissons. Puis nous chantons plusieurs chansons, selon le thème du moment ou selon la saison, mais surtout selon les envies des enfants. Ce sont principalement eux en effet qui amènent le choix des chansons. Avant de se lever et de se diriger vers la salle de bain, nous terminons ce regroupement par la chanson « moi j'ai les mains sales, je vais les laver... » ; celle-ci est un repère pour l'enfant, elle marque le passage à autre chose, en l'occurrence le lavage des mains et le passage aux toilettes avant le goûter.

Le goûter du matin est en général composé de gâteaux, pain, céréales. Il dure entre 20 et 25 minutes. Après avoir bien remplis les petits ventres, nous allons nous laver les mains et la frimousse.

Ensuite, nous leurs proposons des activités ; celles-ci ont été préparées par un membre de l'équipe et réfléchies en fonction d'un thème abordé et des besoins différents des enfants (besoin de bouger, d'imaginer, d'inventer, de toucher,...). Ils choisissent les activités selon leurs envies. De la peinture, du collage, des histoires avec des marionnettes, un parcours de motricité ; l'enfant reste libre de ses choix.

Quand le temps le permet, nous en profitons pour prendre l'air dans le jardin. Nous mettons à la disposition des enfants des vélos, des camions, des ballons, un bac à sable, nous faisons aussi des rondes avec eux, ou tous autres jeux qui leurs permettent de se défouler et de s'amuser (ex. nous jouons au loup).

Le reste de l'équipe arrive à 11h00 et s'occupe de la fermeture de la structure à 19h.

Quant aux bébés, ils évoluent chacun à leur rythme avec les plus grands. Ils sont couchés selon leurs besoins. Vers 11h00, c'est l'heure à laquelle ils réclament leurs repas, ils sont isolés en cuisine pour manger.

Jusqu'à leurs six mois, les bébés mangent des petits pots ou des purées que les parents apportent. Nous introduisons les aliments lorsque les parents nous autorisent. Le traiteur apporte une purée fraîche avec de la viande, de l'œuf, du poisson, du gruyère...

Pendant que les bébés mangent, les plus grands se rassemblent sur le tapis pour un moment de chant. C'est l'occasion de recentrer le groupe et de faire un retour au calme avant d'aller prendre le repas de midi. Nous terminons par la chanson des mains. Nous passons à la salle de bain pour se laver les mains et aux toilettes. Le repas se déroule entre 11h30 et 12h15 selon les jours et l'appétit des enfants. Les enfants sont servis à table et mangent par petits groupes avec l'aide des adultes. Les repas sont préparés par le traiteur dans des bacs en inox isothermes, nous les tenons au chaud dans des bains marie. Quand nous réceptionnons les repas nous devons prendre la température, elle ne doit pas être en dessous de 62° ; si la température est inférieurs, le traiteur reprend les repas.

Après le repas, les enfants se préparent pour la sieste, lavage des mains, passage aux toilettes. Les plus grands se déshabillent seuls et posent leurs affaires dans leurs paniers respectifs.

Un planning de change est fixé dans la salle de bain, celui-ci permet à l'équipe à savoir à quelle heure chaque enfant a été changé.

Vers 12h00, les cinq enfants accueillis en périscolaires sont accueillis dans la structure pour le repas de midi. Il participent à la mise en place et au rangement de leurs assiettes et couverts ainsi que de leurs serviettes.

Une employée de l'école maternelle de HACHIMETTE vient les chercher et les ramène, elle fait le trajet avec eux de l'école au multi-accueil.

En général, les enfants vont à la sieste vers 12h30 jusqu'à 14h30. Les cahiers de vie sont remplis par l'équipe du matin.

Le réveil des enfants est échelonné, quand ils se réveillent, nous les habillons. Si des enfants dorment encore nous les laissons jusqu'à leur réveil ou selon recommandation des parents. En attendant le goûter, nous proposons des jeux calmes (lecture, enfilage, marionnettes) et sortons dans le jardin s'il fait beau. Nous profitons du beau temps pour goûter dehors.

A 15h00, le rangement des jouets se fait avec les enfants, dans les caisses appropriées. Puis le tapis nous attend pour chanter, n'oublions pas la chanson des mains.

Le goûter est équilibré sur la journée par rapport au dessert de midi et au goûter du matin, pour que les enfants aient au moins un laitage, et un fruit dans la journée. Les bébés de plus de six mois, ont en général une compote et un laitage.

2. Les temps forts

a). L'accueil et l'adaptation progressive

♦ L'accueil est un moment clé, un moment fort de la journée. C'est le moment d'établir une relation de confiance, de bien-être avec les parents. Il est important que les parents partent sereins, et si la séparation est difficile, leur expliquer qu'ils n'hésitent pas à téléphoner pour savoir comment ça se passe un peu plus tard. Pour que la séparation se passe au mieux, l'accueillante doit les accueillir avec le sourire, être disponible et rassurer les parents lors d'une première séparation.

Lorsque les parents partent, il est important de verbaliser le départ, demander à l'enfant de dire au revoir pour éviter un moment de panique lorsqu'il se rend compte que ses parents sont partis .

Le départ de l'enfant est aussi un moment privilégié. L'accueillante fait les transmissions aux parents, raconte la journée de leur enfant. Lorsque les parents sont présents, ils sont responsables de l'enfant. L'équipe ne se substitue pas à eux, sauf si le parent ne se positionne pas quand l'enfant se met en danger et met en danger un autre enfant. Les départs et les arrivées sont échelonnés tout au long de la journée, de l'ouverture à la fermeture .

Pour un accueil optimal, nous avons mis en place deux outils : les transmissions et le cahier de vie.

⇒ Les transmissions

aux parents : A l'arrivée de l'enfant, nous demandons aux parents s'il a bien dormi, à quelle heure il s'est réveillé et a mangé. Nous notons ces informations sur le planning quotidien de présence des enfants (prénom, heures de réveil et de repas, heures d'arrivée et de départ, repas, change et sommeil au multi-accueil et des observations). Pendant la journée, nous

remplissons le planning avec tous ces moments forts pour les retransmettre aux parents lors du départ de l'enfant.

A l'équipe : Le planning sert aussi de transmissions entre l'équipe du matin et celle de l'après-midi.

⇒ Le cahier de vie

Il est destiné à tous les enfants permanents ou temporaires réguliers. Ce cahier est un lien entre la maison et l'établissement. Nous relatons la journée de l'enfant : les moments forts (repas, sommeil), les activités, l'humeur et le comportement de l'enfant ; et nous le remettons aux parents lors du départ. Nous incitons les parents à le compléter, ils y notent les habitudes de l'enfant, ses progrès, le déroulement des soirées et week-ends... Les photos permettent de l'animer.

Ce cahier a été mis en place pour que l'enfant ait un souvenir de sa vie à la crèche.

◆ Lorsque le parent est d'accord pour démarrer l'entrée au multi-accueil, nous mettons en place une adaptation progressive de l'enfant.

En effet, la première approche est décisive. L'enfant ne connaît ni l'équipe ni les lieux et inversement, nous ne connaissons que peu de choses de l'enfant. Nous demandons donc aux parents (papa et/ou maman ou tata d'accueil...) de venir passer une demi-heure dans la structure. C'est l'occasion de faire connaissance avec l'enfant sous l'œil averti de son parent.

Sa présence le rassure et ils découvrent ensemble le nouvel environnement dans lequel il va pouvoir évoluer.

Pour l'enfant, il est important qu'il sache que son parent connaît la crèche, qu'il saura le retrouver quand il part. Ce moment permet aussi au parent de parler de son enfant, nous remplissons avec lui s'il le veut la fiche des habitudes de vie.

La seconde fois où l'enfant vient à la crèche, il y a deux possibilités :

* soit le parent et l'enfant sont prêts à être séparés et dans ce cas l'enfant reste une première fois une demi-heure tout seul. Dans la mesure du possible, au moins une des personnes présentes lors du premier contact est présente afin qu'il y ait un repère en cette personne ; ce qui est rassurant aussi pour le parent.

Nous augmentons ensuite progressivement le temps de présence dans la structure et y ajoutons un goûter, un repas, une sieste...

* si l'enfant et/ou le parent ne sont pas encore prêts à être séparés, alors le parent peut s'il le souhaite rester encore avec son enfant. Lors de ces moments, nous travaillons la séparation en douceur, en mettant des mots sur ce qui se passe. Nous demandons ensuite au parent de quitter la pièce, puis la structure...

On augmente très progressivement la durée pour arriver à ce que la séparation se passe du mieux possible.

La période d'adaptation est vraiment importante car elle permet d'établir la confiance, base d'une bonne relation avec la famille.

Cependant, il nous arrive aussi de faire des accueils d'urgence à la demande du Conseil Général ou des parents.

b). Les repas

Dans la cuisine, est affiché un planning, mis à jour régulièrement, qui nous renseigne sur les habitudes alimentaires mais également sur les allergies alimentaires et les coutumes religieuses s'il y a lieu.

Les repas sont préparés par le traiteur dans des bacs en inox isothermes, nous les tenons au chaud dans des bains marie. Quand nous réceptionnons les repas, nous devons prendre la température, elle ne doit pas être en dessous de 62° ; si la température est inférieure, le traiteur reprend les repas.

Jusqu'à leurs six mois, les bébés mangent des petits pots ou des purées que les parents apportent. Nous n'introduisons les aliments que si les parents nous y autorisent. Le traiteur apporte une purée fraîche avec de la viande, de l'œuf, du poisson, du gruyère... tous les jours.

Les bébés sont installés dans des transats rigides pour prendre leur repas.

Les enfants peuvent passer à table à partir du moment où ils savent marcher et surtout s'ils le désirent.

Les enfants choisissent leur place. Ils sont servis à table et mangent par petits groupes à l'aide des adultes assis à leur hauteur.

Nous souhaitons que les enfants goûtent à tous les plats, s'ils n'aiment pas, nous respectons leurs goûts, nous ne les forçons pas.

Les enfants mangent soit avec une cuillère soit avec une fourchette selon leur autonomie, leur désir et le plat servi. Cela est de même pour les verres et les biberons.

Les enfants doivent attendre que les copains aient terminé de manger avant de se lever. Puis ils rangent leurs chaises et vont à la salle de bain.

c). La sommeil

Les enfants s'installent assis sur leur lit avec leur doudou et leur tétine. La personne qui s'occupe de la sieste raconte une petite histoire qui dure environ cinq minutes ; Les enfants sont très attentifs, mêmes les plus turbulents. Si un jour, nous rentrons dans le dortoir sans le petit livre à la main, ils nous réclament l'histoire.

Puis ils se couchent.

L'adulte prend également une attitude relaxante pour que les enfants s'endorment. Si un enfant n'arrive pas à s'endormir ou s'il n'est pas fatigué nous le relevons. Lorsque tous les enfants dorment, l'adulte sort de la pièce. Nous allons voir toutes les cinq à dix minutes si un enfant est réveillé. Si c'est le cas, nous le levons et il va chercher ses affaires dans la salle de bain pour s'habiller.

Pour les enfants n'ayant jamais dormi à la crèche, nous leur laissons le temps de s'adapter. Il reste à côté de l'adulte et s'il ne désire pas dormir, il peut retourner jouer dans la salle.

En général, c'est une des deux personnes de la deuxième équipe (qui commence à 11h) qui s'occupe de la sieste.

Les enfants qui ne dorment pas ou qui partent en début d'après-midi jouent dans la salle de jeux.

d). Le change

Le change est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant c'est pourquoi nous essayons d'être entièrement à leur écoute et d'établir le dialogue avec eux.

Pour les bébés, nous disposons d'un mobile qui se trouve au dessus d'eux et qu'ils aiment beaucoup regarder surtout quand nous le faisons tourner, nous leur donnons parfois un hochet pour qu'il puissent jouer.

Nous leur racontons aussi ce que nous faisons et ce qui se passe autour d'eux.

En ce qui concerne le change, nous considérons qu'à son arrivée à la crèche l'enfant à une couche propre. L'enfant est ensuite changé toutes les trois heures.

Comme support nous utilisons « un planning de change » qui est accroché à la salle de bain. Celui-ci comprend le prénom de chaque enfant présent dans la journée portant une couche puis les différentes heures d'arrivée.

Nous mettons une croix au crayon de papier aux heures auxquelles il doit être changé, nous les modifions si l'enfant à eu une selle entre temps.

Lorsque l'enfant a été changé, nous faisons une croix au feutre ou mettons un « S » s'il y a eu une selle.

Les enfants qui ont une place en crèche et ceux qui viennent régulièrement disposent chacun d'un panier avec leur prénom et leur signe où sont rangés leur couches, vêtements de rechange et diverses affaires leur appartenant.

A chaque change, nous utilisons une serviette propre et un gant de toilette avec du savon. Si l'enfant a un erythème fessier, nous utilisons des crèmes de type bépanthène, oxyplastine, mytosil.

Pour les plus grands qui sont en période d'acquisition de la propreté, nous leur proposons le pot ou les petits WC.

Les enfants qui sont propres peuvent aller aux toilettes à la demande sinon nous leur proposons régulièrement, principalement au moment du lavage des mains.

3. Les activités

Les activités sont partagées entre les jeux libres et les activités dirigées par un adulte.

a). Les jeux libres : l'enfant est acteur et maître de son jeu

Les jeux libres développent l'imagination de l'enfant en lui permettant de s'inventer des histoires, ils mettent en action leurs sentiments, ils leur permettent d'exprimer de la colère, de la peur.

Des caisses sont à disposition des enfants et des coins sont aménagés pour les jeux d'imitation, ils peuvent ainsi y accéder à tout moment et avoir le choix.

- Les caisses : legos, duplos, camions, voitures, ...
- Les coins aménagés : dînette avec vaisselle, table, chaises, étalage de marchande ; établi avec marteau, tournevis, scie ; berceau et poussette avec poupées.

Ces jeux favorisent les échanges entre enfants, avec un vocabulaire qui leur est propre, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation de l'adulte car l'enfant reproduit ce qu'il voit ou ce qu'il comprend de l'adulte, il peut surjouer une situation qu'il a vécue ou ressentie.

L'adulte les accompagne en participant activement : construction avec des legos, préparation de repas à la dînette, ... L'adulte peut prendre part aux jeux de l'enfant si celui-ci le sollicite. L'adulte peut aussi rester plus à l'écart du jeu et se placer en tant qu'observateur. Il observe alors le comportement de l'enfant, ses différentes interactions avec le groupe, l'évolution de l'enfant au niveau de son développement psychomoteur.

En parallèle de ces activités libre, l'équipe met en place et propose aux enfants des activités dirigées.

b). Les activités dirigées : c'est à dire, menées par l'adulte, et qui comprennent un objectif en lien avec l'âge des enfants.

Celles-ci favorisent l'apprentissage, la socialisation et la découverte de nouvelles matières. Comme par exemple : respecter une consigne (rester assis sur le tapis, mettre un tablier pour la peinture..)

Un thème mensuel est proposé par l'éducateur de jeunes enfants afin de guider les activités proposées aux enfants, surtout pour ce qui est des activités manuelles. Ce thème permet aux enfants de se situer dans le temps et au personnel d'avoir un fil conducteur.

Par exemple : Janvier : thème sur l'hiver (bonhommes de neige, pingouins, flocons, ...)

Février : thème sur carnaval (masque, clowns, ...)

Nous avons également mis en place un planning d'activités hebdomadaire pour le matin et l'après midi. Ce planning nous sert à diversifier les activités, et à avoir une vue d'ensemble sur la semaine, cependant, celui-ci est modulable en fonction des enfants, ainsi si ces derniers sont excités, l'adulte remettra son activité collage à plus tard et proposera plutôt de la motricité. Nous privilégions souvent les activités manuelles le matin car les enfants sont plus calmes. L'après midi, nous favorisons des activités courtes. En effet, certains enfants étant présents depuis 7h le matin, leur capacité de concentration est plus faible l'après-midi, c'est pourquoi les activités sont beaucoup plus spontanées. Par exemple : danser sur la musique lorsqu'ils ont besoin de se défouler, regarder des livres s'ils sont plus calmes.

Voici les différentes activités proposées aux enfants :

◆ Activités manuelles

- peinture : libre ou création pour décors. Nous faisons de la peinture sur différents supports (carton, papier,...) avec différents outils (mains, pieds, pinceaux, rouleaux, éponges, ...)
- collage : gommettes, collage de papier peint, crépon, soie, pâtes, riz, coton
- modelage : pâte à modeler, pâte à sel
- dessin : feutres, crayons de couleur, craies grasses

◆ Activités psychomotrices :

- parcours de psychomotricité : les enfants rampent, sautent, marchent à quatre pattes, font des roulades...
- jeux de balles : faire rouler, lancer, taper avec le pied...
- jeu de quilles
- jeux dans le jardin : bac à sable, camions et vélos, ballons, courses... quand le temps le permet bien-sûr. Sinon ces jeux peuvent être proposés dans le sous-sol où se trouve aussi une piscine à balles. En

été, nous installons les piscines dans le jardin pour les baignades et les jeux d'eau.

Ces activités favorisent le développement physique et participent à l'évolution relationnelle et sensorielle de l'enfant.

◆ Activités de manipulation :

-jeu de transvasement : l'enfant découvre différentes sensations en manipulant des graines de formes diverses et au toucher particulier pour chacune, puis il remplit et vide des récipients plus ou moins gros, percés pour les jeux d'eau...

-Cuisine : préparation de gâteaux de Noël, crêpes, biscuits, tartes, compotes, ... Les enfants peuvent ensuite déguster tout cela au goûter. Ces ateliers cuisine sont de réels moments de partage et d'échanges ; les enfants prennent beaucoup de plaisir à casser les œufs, goûter les ingrédients ... Outre le développement de leur goût et odorat, cette activité est aussi l'occasion de faire « comme maman ».

-marionnettes : nous racontons des petites histoires avec les marionnettes et les enfants participent en les manipulant et en les faisant parler.

-jeu d'encastrement : puzzles, enfilages...

-jeu de construction : légos, kaplas, clipos...

Ces activités permettent de travailler la motricité fine, la découverte des couleurs, des textures, l'organisation spatiale, ...

◆ Activités musicales :

-chants

-rondes : associer danse et chant

-découverte de sons différents : instruments de musique, manipulation, « orchestre », écoute, sensibilisation aux sons de matériaux comme le papier, le bois, les graines...

Ces activités permettent de sensibiliser l'enfant aux différents sons et de les harmoniser par la musique et le chant.

c). Les jeux d'éveil pour les bébés :

Les bébés ont un espace privilégié et sécurisé qui est le parc. Un miroir y est installé pour qu'ils puissent s'y regarder, découvrir leur image et leurs gestes. Ils sont installés sur un tapis confortable, assez épais. Les contours du parc sont formés par des petits créneaux rouges et jaunes. Les enfants qui marchent à quatre pattes ou qui rampent les utilisent pour se mettre debout.

L'adulte installe des portiques pour les bébés allongés sur le dos, et des hochets ou d'autres jouets pour ceux qui réussissent à les attraper. Ils peuvent ainsi jouer seuls dans le parc ; à d'autres moments, un adulte s'installe avec eux pour des jeux d'éveil :

- comptines et jeux de doigts : l'adulte raconte de petites histoires ou chansons (avec ou sans marionnettes). Ceci permet à l'enfant de fixer

son attention, de suivre des yeux, de s'éveiller aux couleurs et de partager un moment duel avec l'adulte.

Certains enfants se lassent du parc au bout d'un petit moment car ils ne voient pas ce qui se passe de l'autre côté. Lorsqu'ils s'impatientent, nous les installons sur le sol ou dans un transat avec les autres enfants sous l'œil vigilant de l'adulte veillant à leur sécurité. Les bébés sont alors stimulés par les enfants plus grands qui leur proposent des jouets, leurs parlent, ... Ils les observent aussi beaucoup et essaient de les imiter.

4. Prise en charge spécifique

a). L'accueil d'enfants porteurs de handicaps

L'équipe du Petit Prince est prête à accueillir un enfant porteur de handicap si celui-ci est compatible avec la vie en collectivité : en effet une réflexion commune a été menée, en réunion. De plus, la structure est adaptée pour répondre à une telle demande : aménager de plain-pieds et avec une rambarde d'accès à l'extérieur, nous pouvons le cas échéant accueillir un enfant paraplégique.

L'enfant sera accueilli dans la structure au milieu des autres enfants, et au même titre qu'eux ; l'intérêt étant bien sûr qu'il évolue avec les copains, qu'il fasse des rencontres et qu'il découvre des choses. Tout en tenant compte des centres d'intérêts et de ses besoins propres, l'enfant « porteur de handicap », est là pour partager des moments de collectives, acquérir des repères, apprendre des chansons, découvrir, etc...

Bien évidemment un travail important de collaboration avec les parents et les partenaires médicaux et sociaux est nécessaire ; l'ensemble de l'équipe s'occupera de l'enfant tout en privilégiant un interlocuteur plus particulier avec lequel s'effectueront des échanges plus formels (inscriptions, bilan, transmission à un partenaire, ...)

Ainsi, ne s'agissant ni d'une rééducation ni d'une thérapie, le temps d'accueil au Petit Prince se veut avant tout un moment de vie et d'échange entre enfants.

b). L'accueil d'enfants pris en charge au titre d'un contrat d'accompagnement parent-enfant (CAPE)

Il s'agit de familles ayant rencontré le médecin et/ou la puéricultrice du centre médico-social et dont ces derniers souhaitent une fréquentation du multi-accueil pour un ou plusieurs enfants. Les familles sont invitées à prendre contact avec la structure et à y laisser leur enfant quelques heures par semaine.

Le Petit Prince devient alors un lieu neutre où l'enfant peut évoluer loin de sa problématique familiale, se socialiser, rencontrer d'autres enfants... L'enfant

est pris en charge comme n'importe quel autre enfant, il participe à toutes les activités. Son adaptation progressive est quelquefois plus longue, ceci dans le but de rassurer et l'enfant, et les parents qui ne sont pas toujours convaincus de ce que pourrait apporter la crèche à leur enfant ou à eux-mêmes.

Une personne de l'équipe suit au plus près l'adaptation de l'enfant, c'est elle qui accueille l'enfant et le parent de la façon la plus régulière possible, afin d'établir un lien et d'être l'interlocuteur privilégié. Un travail plus particulier est fait avec l'infirmière qui signe ce contrat d'accueil, elle se renseigne sur le déroulement des choses, et en retour c'est à elle que nous soumettons nos questions ou remarques concernant cette famille. C'est le Conseil Général du Haut-Rhin qui prend en charge tout ou partie des frais de garde et de transport.

Un bilan est fait régulièrement entre le centre médico-social, le multi-accueil et la famille pour décider ou non de la poursuite de la fréquentation de l'enfant.

Ces accueils se passent en général très bien, ils permettent à l'équipe de se repositionner en acteur social, et de proposer un réel soutien à la parentalité.

III. La place des familles

1. Le premier contact

Avant même toute inscription « administrative » le Petit Prince est un lieu ouvert, c'est à dire que le parent qui vient avec ou sans son enfant pour un premier contact, est reçu et on lui propose de visiter la structure. Lorsqu'il y a eu un premier contact téléphonique, c'est la responsable qui accueille les parents, un rendez-vous ayant été préalablement pris. Ceci est souhaitable car cela permet d'être complètement dégagé du groupe pour s'occuper de cet accueil. Cependant, il arrive que des parents arrivent au Petit Prince sans avoir téléphoné : dans ce cas, si cela est possible, une autre personne de l'équipe accueille le parent et lui fait visiter la structure s'il le souhaite et un rendez-vous « administratif » est fixé ensuite.

Toutefois, on peut ne pas faire visiter à un parent si le moment est très mal choisi, par exemple au moment des repas, nous le lui expliquons et fixons un rendez-vous.

Lors de l'entretien avec le responsable, il s'agit de présenter notre travail, en donnant des exemples de ce que l'on propose comme activités, on leur explique le déroulement d'une journée...

Dès la visite, l'équipe est présentée par leur prénom et leur qualification. Le parent peut évidemment poser toutes les questions qu'il souhaite, c'est pour lui le moment de se faire une première idée. Ce premier contact est très important, le parent va dès à présent se sentir à l'aise ou non dans cette structure. L'inscription administrative se fait avec le responsable ou la co-responsable voir les deux lorsque cela est possible matériellement.

Lors de l'entretien, la responsable :

- donne les documents qui constitueront le dossier en les expliquant un à un.
- explique les règles mises en place en ce qui concerne le côté médical.
- demande aux parents de ramener tétine et doudou
- explique ensuite la facturation (calcul du tarif horaire, montant d'un forfait...).
- inscrit l'enfant sur une liste d'attente si besoin et ré-orienté sur les autres structures.

Une fois toutes les pièces du dossier données, on laisse le temps aux parents de les remplir et on leur demande de nous rappeler lorsqu'ils veulent démarrer l'adaptation. Le premier jour, ils ramènent le dossier complété et signé.

2. L'accueil des familles au quotidien

L'équipe du Petit Prince souhaite être disponible à tout moment de la journée que ce soit aussi bien au moment des arrivées que des départs.

Lors des transmissions du matin, c'est à dire lorsque l'enfant arrive avec son parent au multi-accueil, un professionnel parmi les personnes présentes se dirige vers eux pour se consacrer à cet accueil.

Ce moment est important tant pour le parent qui va confier son enfant, que pour l'enfant lui-même qui va se séparer de son papa ou de sa maman pour la journée. « L'accueillant » est là pour mettre en confiance, écouter et aider à la séparation si besoin. Pour cela, le professionnel analyse la situation et adopte ensuite l'attitude la plus adaptée ; en effet, certains enfants ont mis en place des petits rituels, comme par exemple aller faire coucou à la fenêtre, et connaissant les rituels de chacun, il peut le proposer et même anticiper cette demande pour faciliter la séparation.

Le parent et l'enfant restent maître du jeu à cet instant, c'est ensemble qu'ils décident quand et comment ils vont se dire au revoir.

Le professionnel est toutefois toujours présent et peut intervenir si la demande se fait sentir (en prenant l'enfant dans les bras...).

Les départs du soir, sont des moments d'échanges tout aussi important. A nouveau, un adulte se rend disponible et se consacre entièrement à ce temps de transmission. Ainsi, le professionnel et l'enfant racontent au parent comment s'est déroulée la journée : comment l'enfant a mangé, comment il a dormi, s'il y a eu des évènements particuliers, les activités auxquelles il a participé...

On donne également le cahier de vie, préalablement rempli par l'équipe pendant la journée.

Ensuite, si le parent le souhaite, il peut rester un moment et échanger avec le professionnel, poser des questions, quelques fois, il raconte sa propre journée.

En dehors de ces temps d'échanges quotidiens, l'équipe du Petit Prince organise d'autres rencontres, qui sont aussi l'occasion de discuter et d'apprendre à se connaître de façons différentes : lors des fêtes annuelles tout d'abord, les parents viennent avec plaisir découvrir ce qui a été préparé par leurs enfants. Souvent accompagné d'un thème, petits et grands animent ensemble l'après-midi avec rondes, chants, danses, spectacles de marionnettes, ...

Ensuite, un goûter est proposé à tous, souvent agrémenté de tartes et de gâteaux confectionnés avec les enfants ou apportés par les parents.

3. La participation des familles aux évènements

⇒ Les photos

Tout au long de l'année, et ce à différents moments de la journée, et lors des différentes activités, les enfants sont pris en photo (après l'autorisation préalable des parents). Celles-ci sont ensuite affichées dans l'entrée de la crèche et les parents qui le souhaitent peuvent les commander. Ceci est un moyen de partager avec leur enfant des choses vécues en leurs absences, et laisse un souvenir lorsque l'enfant sera plus grand. Cela permet également aux parents de découvrir leur enfant dans des activités qu'il n'ont pas l'habitude de voir, comme par exemple la peinture avec les pieds ou les mains.

⇒ La réunion annuelle

Chaque début d'année, l'équipe du Petit Prince organise une réunion d'informations et d'échanges à laquelle tous les parents sont invités.

Lors de cette rencontre, l'équipe se présente et explique son travail au quotidien auprès des enfants : déroulement de la journée, activités proposées, manifestations...

Bien sûr, il s'agit également d'un temps d'échanges où les parents peuvent poser des questions ou faire des suggestions.

⇒ L'implication des parents aujourd'hui

Les parents sont toujours les bienvenus au multi-accueil, mais évidemment ils sont plus présents à certains moments qu'à d'autres. Ainsi, nous les sollicitons surtout lors de la sortie de fin d'année, où nous avons besoin d'accompagnateurs, lors du pique-nique annuel et lors des fêtes tout au long de l'année. Par exemple, nous faisons appel aux parents musiciens lors de notre fête de la musique.

De ces échanges quotidiens, ou lors des discussions plus occasionnelles, l'équipe du Petit Prince a pu ressentir certaines demandes implicites ou quelques fois exprimées plus clairement et qu'elle a maintenant pour projet de concrétiser.

4. Les besoins implicites ou exprimés

a) Besoins d'écoute et d'échanges

On remarque effectivement que les parents prennent le temps de rester le soir pour discuter avec les membres de l'équipe : besoins de conseils éducatifs, médicaux, besoin d'avoir un avis sur le comportement de leur enfant... mais aussi besoin de parler, de se décharger d'une journée difficile, de confier des soucis plus personnels.

b) Un besoin de rencontrer d'autres parents

Petit à petit, malgré les rencontres brèves, des liens se sont créés entre certains parents, qui se voient désormais en dehors des locaux du multi-

accueil, pour des gardes d'enfants par exemple ; lors des fêtes, on constate également que les parents ont plaisir à se rencontrer, à discuter ensemble de leurs enfants et des « soucis » qu'ils peuvent avoir en commun.

c) Besoin de s'impliquer d'avantage à la crèche

Les parents répondent toujours très volontiers aux invitations et sollicitations de l'équipe. Ils sont en effet toujours très nombreux à participer à nos fêtes ou manifestations.

De plus, plusieurs parents se proposent spontanément pour venir aider l'équipe lors de préparatifs de fêtes, ou d'activités nécessitant un plus grand nombre d'adultes (préparer les enfants avant la cavalcade, atelier de préparation des petits gâteaux de Noël, installation des tables et des bancs pour le pique-nique, etc...).

Certaines mamans ont émis le désir d'apprendre les chansons que fredonnent leurs enfants quand ils rentrent à la maison, pourquoi pas lors d'une soirée-musique.

Enfin, suite à l'organisation de petits déjeuners à l'intention des parents et des enfants 2 matinées entre 7 heures et 9 heures, certains parents ont suggéré de faire des « apéritifs » en fin d'après-midi afin d'être plus disponibles.

5. Les projets

A partir de ces demandes, l'équipe réfléchit à de nouveaux projets qui pourraient y répondre.

Tout d'abord, l'organisation d'une « soirée chansons », où un support écrit et sonore sera proposé. Ainsi, les parents auraient à la fois l'occasion de se retrouver lors d'une soirée, sans les enfants, et de pouvoir ainsi discuter, et la possibilité d'apprendre quelques unes des chansons que nous fredonnons à la crèche.

L'équipe réfléchit dans le même sens, à l'organisation de soirée à thème, avec ou sans intervenant extérieur, et où l'on traiterait de sujet comme la propreté, les colères, ...

L'idée d'un film, plus important encore que les photos des enfants est également prévue, et pourrait être projeté lors de la réunion annuelle du début d'année.

Enfin, tout en restant à l'écoute des demandes, des souhaits des parents, nous réfléchissons à comment vous faire prendre part encore à la vie de la structure ; notre souhait étant que le « portillon » d'entrée ne soit pas une barrière, mais que le parent puisse, s'il le souhaite, accompagner l'enfant à l'intérieur.

Nous espérons aussi pouvoir répondre aux questionnements et demandes de conseils des parents dans la limite de nos compétences.

IV. Le travail d'équipe

1. Définition

Nous définissons le travail d'équipe comme un ensemble de professionnels ayant un objectif commun : l'accueil des enfants et de leur famille. De par sa pluridisciplinarité et sa complémentarité, notre équipe souhaite mettre l'accent sur la communication, le partage d'expériences et la solidarité. Il est aussi primordial que l'équipe soit cohérente.

2. Les moyens pour atteindre nos objectifs

a) Le cahier de transmissions

Réservé à l'équipe, le cahier contient des informations confidentielles, elles concernent les enfants, les familles et l'équipe.

Il sert de lien entre les différents membres de l'équipe qui le consultent chaque jour, il permet de ne pas oublier les transmissions importantes.

b) Les réunions d'équipe

L'équipe se réunit une fois par mois pour préparer des fêtes, discuter de situations difficiles avec certains enfants, de parler de projets qu'on souhaiterait mettre en place.

Mais ces réunions permettent aussi à chacune de s'exprimer si elle sent un malaise dans l'équipe. Tout le monde exprime son point de vue pour éviter que les tensions soient ressenties lors de notre travail au quotidien. Nos discussions permettent de réajuster notre prise en charge afin de maintenir la cohérence.

c) Le tableau d'affichage

Il est situé en haut des escaliers qui mènent au vestiaire, tout le monde passe devant. La responsable affiche les informations concernant les dates de réunion, les comptes rendus des réunions du délégué du personnel.

Ce tableau permet une information à tous, sans oubli contrairement aux transmissions orales.

d). Le projet pédagogique

L'élaboration du projet en équipe a permis des discussions, des confrontations, des idées de chacune. Il permet ainsi de renforcer notre cohérence lors de la prise en charge des enfants.

Nous avons également pu partager nos envies : nouveaux projets, aménagement dans la prise en charge quotidienne.

e) La formation continue

Il existe deux types de formation. La formation individuelle ou la formation collective.

⇒ La formation individuelle : une personne choisie une formation qui l'intéresse (la musique, les marionnettes, le sommeil...) puis elle partage ses nouveaux acquis avec l'équipe.

⇒ La formation collective : réflexion en équipe sur un thème choisi.

Grâce à la formation continue, les membres de l'équipe continuent à approfondir leurs connaissances pour améliorer la prise en charge quotidienne des enfants et des familles.

f) Les entretiens de progrès

Chaque personne est évaluée annuellement par la responsable de l'établissement et la directrice de l'association.

Ces entretiens permettent d'encourager les salariés dans leur motivation mais aussi de se repositionner par rapport à certaines situations ou attitudes surprenantes. Chacun donne son avis et une discussion ouverte a lieu.

3. Le partage des tâches

a) La prise en charge quotidienne

La prise en charge des enfants est globale. Personne n'a de tâches définies en fonction de son diplôme. Chacune participe aux changes, aux repas, à l'endormissement des enfants, aux différentes activités.

Nous connaissons toutes l'organisation de la journée et savons nous répartir en fonction des besoins du moment.

Pour la mise en place des activités, nous respectons l'équilibre sur la semaine en fonction des demandes des enfants et des talents de chacune. Certaines

sont plus à l'aise dans les activités cuisine, d'autres bricolage ou encore psychomotricité.

b) Le suivi médical

Le suivi médical est assuré par l'infirmière. Elle donne des consignes à l'équipe dans des situations particulières : allergies alimentaires, ...

c) L'intendance

Une personne de l'équipe s'occupe de l'intendance et de la gestion des « stocks » : couches, petits pots, compotes, gâteaux, yaourts, ...

Avec une personne référente, cela nous permet de ne rien oublier lors de nos commandes.

d) Les tâches administratives

Elles sont assurées par la responsable et la co-responsable.

Il s'agit des inscriptions, des encaissements, des statistiques, des plannings du personnel et des enfants.

La co-responsable s'occupe du planning d'activités et des thèmes mensuels qui guident les activités.

4. L'accueil de stagiaires

L'équipe du Petit Prince est ouverte à l'accueil de différents stagiaires. Aussi, nous travaillons en partenariat avec les diverses écoles qui nous demandent d'accueillir régulièrement des élèves : aides soignantes, auxiliaires de puéricultrice, EJE, BEP sanitaires et sociales, ...

Une visite de stage a lieu pour ces élèves au cours de laquelle nous échangeons avec les professionnels des écoles ce qui est très intéressant.

L'accueil des stagiaires permet à l'équipe de réfléchir à son travail quotidien grâce au questionnement des élèves. Ceci permet une remise en question quand nous expliquons notre manière de travailler.

Le stagiaire est intégré dans l'équipe au maximum, dans la limite de la confidentialité et discrétion professionnelle.

Il participe aux tâches quotidiennes tout en restant sous la responsabilité d'un professionnel de l'équipe. Il n'est jamais seul avec un ou des enfants, et

n'agit que sous le regard d'un professionnel. Il peut bien entendu poser autant de questions qu'il le souhaite et soumettre des propositions d'activités, par exemple.

Enfin, tout document écrit par le stagiaire est obligatoirement lu par le responsable de la structure.

V. Le suivi médical au quotidien

1. Les vaccinations

Les vaccinations (BCG, DTP) sont obligatoires pour tous les enfants fréquentant la structure.

Le DTP est obligatoire avant 18 mois. Un certificat de contre indication pour le BCG peut être accepté s'il précise sa durée et qu'il est temporaire. Par contre, un monostest doit être fait et il doit être négatif avant son entrée.

Certaines vaccinations sont fortement conseillées (hépatite B, prévenar, coqueluche et ROR).

2. Le pédiatre du multi-accueil : Le Dr ROTH

La structure bénéficie d'une vacation de pédiatre dont le rôle s'articule autour de trois axes :

- action de santé collective et individuelle auprès des enfants et de leurs parents.
- conseil technique du personnel.
- prise de décisions en liaison avec le médecin chef de la PMI (Dr LARCHE) lors d'épidémie.

Il n'examine pas les enfants malades et ne remplace pas le médecin traitant.

Il prononce l'admission définitive des enfants en crèche après une visite obligatoire.

3. Actions de l'infirmière

a) Le carnet de santé

Le carnet de santé est demandé régulièrement par l'infirmière afin d'établir un lien avec le médecin traitant et de vérifier que les vaccinations sont à jour.

b) Le poids des enfants

Les enfants fréquentant la crèche sont pesés régulièrement, tous les mois pour les enfants de moins de 18 mois et tous les 3 mois pour les enfants de plus de 18 mois.

Cela permet de surveiller leur courbe pondérale et également d'avoir toujours leur dernière mesure en cas d'administration de médicaments.

c) Observation et prévention

L'infirmière avec l'aide de l'équipe observe les enfants afin de détecter tout problème éventuel dans leur développement psychomoteur, physique et affectif.

d) Education

Toute l'équipe veille à apprendre aux enfants les règles de base d'hygiène (ex : lavage des mains, brossage des dents, ...)

e) Suivi des régimes alimentaires

L'infirmière avec les parents de l'enfant, réactualise régulièrement la fiche de suivi alimentaire qui sert de référence à l'équipe.

4. L'accueil des enfants malades

En cas de maladie de l'enfant, les parents sont tenus de prévenir sans délai la responsable qui se réserve le droit d'apprécier si l'état de santé de l'enfant est compatible avec sa présence dans l'établissement tant à l'égard de lui-même que des autres enfants.

a) L'enfant fébrile

Les enfants fébriles à l'arrivée ne seront pas acceptés, pour deux raisons :

- le bien être de l'enfant : il sera mieux à la maison au calme qu'en collectivité.
- il est plus difficile d'avoir une prise en charge optimale de l'enfant en structure qu'au domicile.

Les enfants fébriles pendant les heures précédant leur arrivée (nuit par exemple) et apyrétiques par la suite, seront acceptés en sachant que l'on sera peut être amené à rappeler les parents pour venir le chercher. L'infirmière conseillera d'aller consulter un médecin avant le retour de l'enfant dans la structure.

b) Les maladies contagieuses

Les enfants atteints d'une maladie contagieuse (diarrhées importantes, conjonctivites, ...) ou listée comme maladie infectieuse nécessitant une éviction (varicelle, coqueluche, oreillons, bronchiolite, ...) ne seront pas acceptés.

Ils devront revenir à la crèche avec un certificat de non contagion.

c) Epidémie

En cas d'épidémie, le médecin chef de la PMI décide des mesures à prendre en liaison avec le pédiatre de la structure.

5. La prise de traitement dans la structure

Les traitements doivent être prévus en 2 prises. Il n'y aura pas d'administration de médicaments dans la structure sauf bien entendu des antipyrétiques en cas de température supérieure ou égale à 38,5 °.

6. L'enfant malade au quotidien

Si un enfant a de la fièvre (température > 38,5 °), il lui sera administré du paracétamol selon protocole établi par le Dr ROTH et après accord parental.

Les parents seront prévenus afin qu'ils puissent s'organiser. Si la fièvre est trop importante (température > 39 °), la structure leur demandera de venir chercher leur enfant.

VI. Le projet social

Outre son propre projet pédagogique auquel l'ensemble de l'équipe a travaillé, le multi-accueil est également engagé dans d'autres projets et ce avec différents partenaires, institutionnels ou non.

1. Les partenaires attenants à l'environnement proche

Ce sont les habitants du quartier, du village d'HACHIMETTE où nous sommes implantés.

Les voisins « directs », c'est à dire ceux juste à côté du jardin de la crèche, sont déjà quelque peu impliqués dans la vie du multi-accueil. Lors des fêtes annuelles, ils sont en effet invités, et viennent volontiers en apportant des gâteaux.

En été surtout, lorsque nous sommes dehors avec les enfants, des échanges se font entre petits, et plus âgés : les enfants vont discuter au grillage, les regardent tondre leur pelouse, demandent des fruits, etc... Et cela semble procurer du plaisir d'un côté comme de l'autre.

L'équipe réfléchit maintenant à organiser un après-midi récréatif où les enfants de la crèche pourraient inviter tous les voisins des alentours. Cela permettrait de nouveaux échanges et une implication plus forte de la structure dans son environnement géographique.

2. Les partenaires sociaux

a) L'école maternelle d'HACHIMETTE

Situé à quelques pas du Petit Prince, nous accueillons 6 enfants en périscolaire de cette école, enfants qui ont souvent cotoyés la crèche avant leur entrée à l'école.

L'institutrice et l'aide maternelle sont invités à nos fêtes, et ces dernières nous prêtent leur salle de jeux pour notre fête de Noël.

L'équipe a pour projet, d'organiser une visite de l'école maternelle avec les enfants les plus grands, afin de faire le lien entre la crèche et l'école.

b) La PMI (protection maternelle et infantile)

Via le centre médico-social de KAYSERSBERG, nous travaillons avec la PMI de deux manières :

- tout d'abord, nous sommes en relation avec le médecin et la puéricultrice du CMS qui nous confie des enfants qu'ils côtoient lors des consultations de nourrissons. Il s'agit de familles en difficulté auxquelles elles proposent le multi-accueil comme lieu de socialisation ou de relais pour leurs enfants (voir paragraphe sur l'accueil d'enfants dans le cadre d'un CAPE)

- ensuite, plusieurs personnes de l'équipe animent la salle d'attente des consultations de nourrissons de ORBEY, LAPOUTROIE et KAYSERSBERG qui ont lieu une fois par mois.

Le professionnel amène des jeux, adaptés aux âges des enfants et les proposent aux enfants et aux parents qui patientent en salle d'attente pour voir la puéricultrice et le médecin. Il s'agit à la fois d'un rôle d'animation et d'écoute, petit à petit des liens se créent avec les familles qui finissent pas parler d'eux, de leur problème. Cependant, le professionnel est là pour gérer l'attente, et montrer aux parents comment jouer avec leur enfant.

Enfin, la PMI reste avant tout notre interlocuteur privilégié en matière d'agrément, de sécurité, ou de toute question concernant le fonctionnement du multi-accueil.

3. Les autres structures

Puisque géré par la même association, nous sommes bien sûr en relation avec les professionnels des autres structures.

Nous nous rencontrons soit lors de réunions (rencontre entre les responsables, ou les co-responsables), lors de soirée à thème (proposées et animées par des professionnels des structures) lors de formations communes, lors des fêtes de fin d'année, ou encore lors de soirées conviviales organisées par les membres de l'Association.

Les responsables sont en contact régulièrement pour traiter d'inscriptions d'enfants, ou plus simplement pour une question, un conseil.

CONCLUSION

La formation a demandé beaucoup d'investissement quotidien et personnel. Toute l'équipe a participé activement et s'est investie lors des réunions, au quotidien dans la prise en charge des enfants et surtout pour la rédaction du travail final.

Pendant la formation, chacun a pu s'exprimer librement sur les différents thèmes abordés. Nous avons ainsi pu faire le point sur notre pratique professionnelle. Grâce au regard extérieur de Monique BEAULIEU nous avons pu mettre en place des choses nouvelles pour améliorer notre prise en charge quotidienne.

Notre projet pédagogique devient maintenant une référence commune pour l'équipe mais aussi pour toute nouvelle personne accueillie (nouveau membre de l'équipe ou stagiaire).

Ce projet n'est pas figé, il reste en constante évolution.

C'est pourquoi, nous envisageons une évaluation régulière en fonction des objectifs fixés et de futurs projets.

Nous pensons mettre en place une grille d'évaluation pour nous aider à faire un bilan.

Et pour conclure, toute l'équipe remercie Monique BEAULIEU pour son soutien lors de cette formation. Elle nous a guidés et permis d'aller au bout de ce cheminement.